



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 85534

Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les craintes exprimées par les consommateurs suite aux augmentations successives des tarifs du gaz. Selon GrDF, gestionnaire du réseau de distribution de gaz naturel, 300 000 procédures de coupure de fourniture de gaz naturel pour cause d'impayés sont prévisibles en 2010. Les impayés ont été multipliés par 30 en deux ans. Cette situation souligne l'opacité du système de fixation du prix du gaz et l'épuisement des tarifs sociaux actuels. Devant cette situation, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer comment il entend apporter plus de transparence dans la fixation du prix du gaz. D'autre part, elle lui demande quels dispositifs il compte mettre en place afin de garantir à tous les consommateurs l'accès aux services essentiels dont le gaz fait partie.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Besse](#)

Circonscription : Vendée (4^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85534

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2010, page 8431

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)